

CONVENTIONS DE L'ÉGLISE ADVENTISTE DU 7^{ÈME} JOUR DE LA GUADELOUPE

Livret du responsable des Ministères de la Santé

2020-2023





Mardi 11 janvier 2022

Aux

**Directeurs du département Santé
des sections locales**

Objet : LETTRE DE MISSION

Chère Sœur, Cher Frère,
Chère collaboratrice, Cher collaborateur,

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre équipe du département des Ministères de la Santé. Une période de 4 années a déjà commencé pour nous dans la collaboration, l'échange, le partage mais aussi dans les divers défis qui nous attendent pour 2020-2023.

Le ministère que vous embrassez n'est pas un ministère simple : nous avons besoin de vos qualités d'ouverture, de tolérance, de communication, mais surtout de votre ancrage dans la Parole de Dieu, dans le message de santé tel qu'il est présenté dans les écrits de l'Esprit de prophétie et dans une foi agissante. Et plus les années vont passer, plus ce ministère sera sollicité car nous savons que dans les derniers jours, les temps deviendront de plus en plus difficiles.

Quelle est notre mission ? Elle va dans cinq directions essentielles.

- ☞ D'abord, le département des Ministères de la Santé est important à l'intérieur de l'Église : éducation, formation, conseils en matière de réveil et de réforme sur le plan de la santé, ce que nous appelons facilement « la réforme sanitaire » : voilà où nous aurons besoin de votre ancrage solide dans la Parole de Dieu, dans une foi agissante.
- ☞ Ensuite, le département des Ministères de la Santé est un maillon essentiel pour faire le lien avec l'extérieur : les autorités sanitaires et sociales de notre pays, de votre commune, de votre quartier. Voilà aussi où nous aurons besoin de vos qualités d'ouverture, de tolérance, de communication.
- ☞ Le département des Ministères de la Santé devra aussi ouvrir de nouvelles pistes en matière d'évangélisation, plus particulièrement en « évangélisation » par la santé : en effet, les moyens traditionnels s'essouffent et l'évangélisation devient de plus en plus difficile parce que nos concitoyens sont à l'image d'une société guadeloupéenne qui se sécularise : nous devons donc trouver de nouvelles ressources pour montrer à notre prochain que nous recherchons son bien et désirons son bien-être de manière désintéressée. Le département des Ministères de la Santé pourra proposer de nouvelles orientations, de nouvelles actions pour décroquer et changer l'image souvent déformée voire négative que la société a de notre église.

☞ Par ailleurs, le département des Ministères de la Santé, pourra proposer des actions de formation pour des programmes en vue de la mise en place d'actions de santé pour améliorer les connaissances pour une meilleure adaptation de nos programmes de prévention. Dans ce but et pour vous aider, une orientation « médico-sociale » ou « missionnaire médicale » est à l'étude par l'UAGF suivant des modalités qui nous seront communiquées par la suite, en fonction de l'évolution de la pandémie

☞ Enfin, une mission accessoire nous paraît désormais utile à considérer, c'est la mission environnementale qui va de pair en général avec la santé. Et notre église doit s'engager dans cette orientation indispensable à de meilleures conditions de vie sur la planète : par exemple le tri sélectif des déchets, la lutte contre les pesticides, une agriculture « biologique » ou raisonnée, etc...

Voilà pourquoi le responsable des Ministères de la Santé est membre de droit du comité d'Eglise de chaque section locale. Il sera une force de proposition, une force d'impulsion pour que les départements ouverts sur la société -départements de la Famille, de la Jeunesse, du Secours Adventiste, de l'Éducation et des Affaires Publiques et de la Liberté religieuse (APLR)- proposent des programmes, répondant aux besoins immédiats, dans la commune, dans le quartier où la section locale est implantée.

Nous serons à votre écoute, à votre service pour vous épauler dans cette tâche, certes peu aisée mais si passionnante.... Nous organiserons pendant ces trois années qui restent, au niveau fédéral des conventions pour vous équiper dans ce Ministère. Les documents ci-joints seront déjà une première aide pour vous.

Que le Seigneur vous bénisse et vous garde dans la Mission.

Fraternellement,

Dr Guiscard SABLIER

Directeur du Département
des Ministères de la Santé

SOMMAIRE

I. Département des Ministères de la Santé : PLAN STRATEGIQUE FÉDÉRAL de 2020 - 2023

- a. Une « nouvelle » façon de travailler : le travail en pôle
- b. Les grandes orientations des 4 années : 2020-2021-2022-2023
- c. Le département des Ministères de la Santé dans le plan stratégique fédéral
- d. Le cahier des charges du responsable des ministères de la santé de la section locale

II. ANNEXES

- a. Remarques importantes
- b. Feuille de rapport trimestriel
- c. Propositions d'actions dans les sections locales

**Département des Ministères de
la Santé :**

**PLAN STRATÉGIQUE FÉDÉRAL
2020 - 2023**

2020 – 2023

Une « nouvelle » façon de travailler : la collaboration en pôle

Le département des Ministères de la Santé

fait partie du pôle

Evangelisation :

- Association Pastorale
 - Ministères Personnels
 - Ecole du Sabbat
 - **Ministères de la Santé**
 - **Secours Adventiste Archipel Guadeloupe**
 - Publications
-

Une « nouvelle » façon de travailler :
Organiser l'église en groupes missionnels et missionnaires
vivant la fraternité et la solidarité

2020 - 2023

Un nouveau thème : « *Une église fraternelle, solidaire et missionnelle !* »

avec 5 orientations - objectifs :

- 1) Développer notre spiritualité : aider le membre à progresser dans sa croissance spirituelle et faire de Dieu le centre de son expérience de vie
- 2) Préparer et accompagner : former le membre à utiliser ses talents pour la mission dans ces derniers temps et au leadership pour la relève
- 3) Connecter et partager : créer des ponts dans tout notre environnement social, en collaboration avec le SAAG
 - au niveau des membres par une nouvelle « solidarité » en interne
 - au niveau de l'église : nécessité de l'**OUVERTURE** vers l'extérieur
- 4) Proclamer et récolter : trouver ceux qui cherchent la vérité
- 5) Conserver et faire des disciples :

Garder les nouveaux membres ;

Mais aussi prendre en compte le développement et l'épanouissement de nos enfants et de nos jeunes dans un contexte de fin des temps

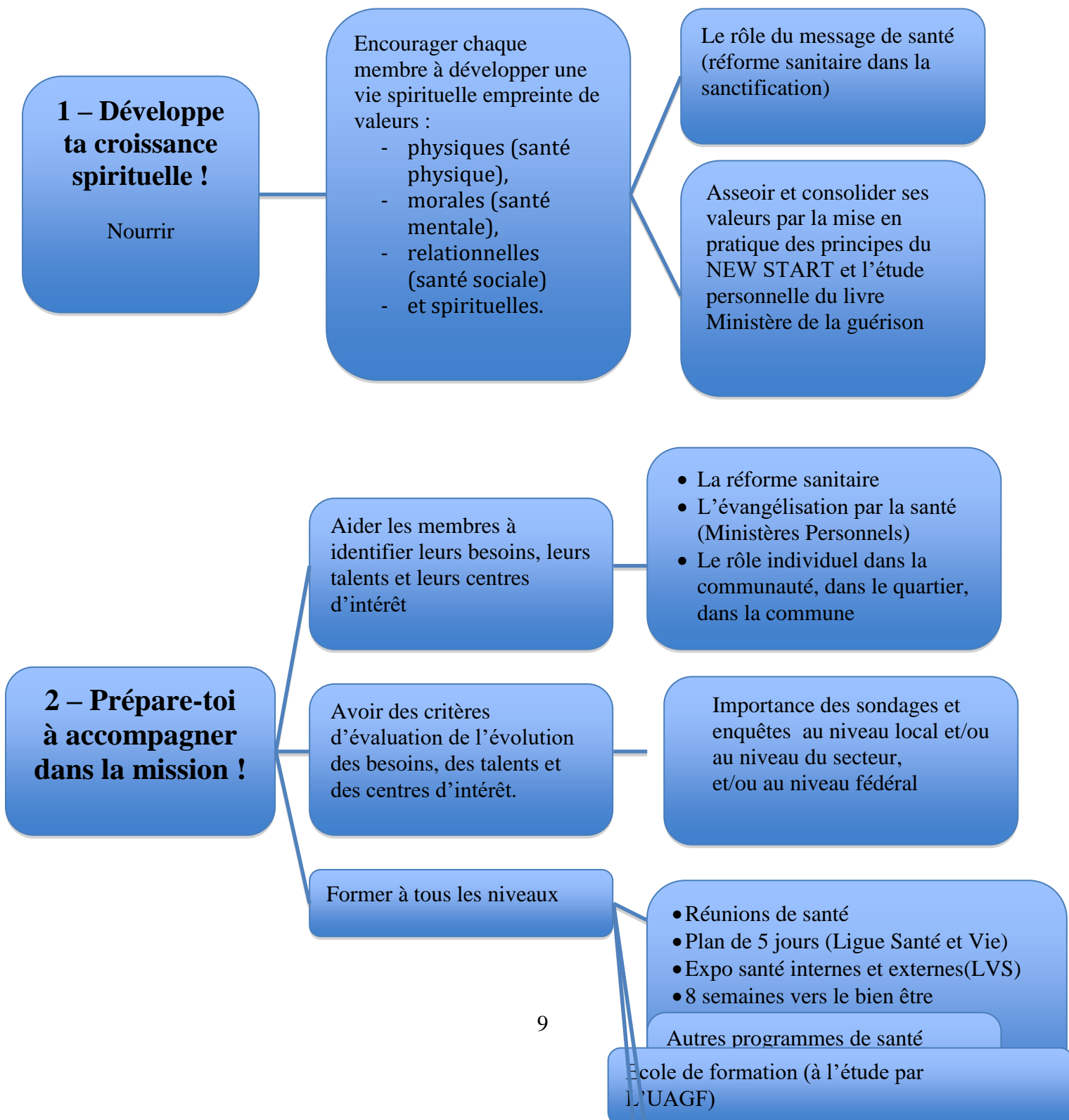
PROGRAMME DU DÉPARTEMENT DES MINISTÈRES DE LA SANTÉ

**Vivre le message de la réforme sanitaire et du style de
vie adventiste au sein de la population de la Guadeloupe
Promouvoir un bon état de santé parmi les membres et les
groupes**

- 1. Séminaire « 8 mois vers le bien-être »**
- 2. Cours de cuisine**
- 3. Séminaire de gestion du stress**
- 4. Interventions concernant la santé mentale**
- 5. Séminaire de renforcement du système
immunitaire ou continuer la prévention du Covid 19**
- 6. Cours d'exercice physique**
- 7. Semaines de santé**
- 8. Journées sport et santé**
- 9. Journées de santé mentale et émotionnelle**

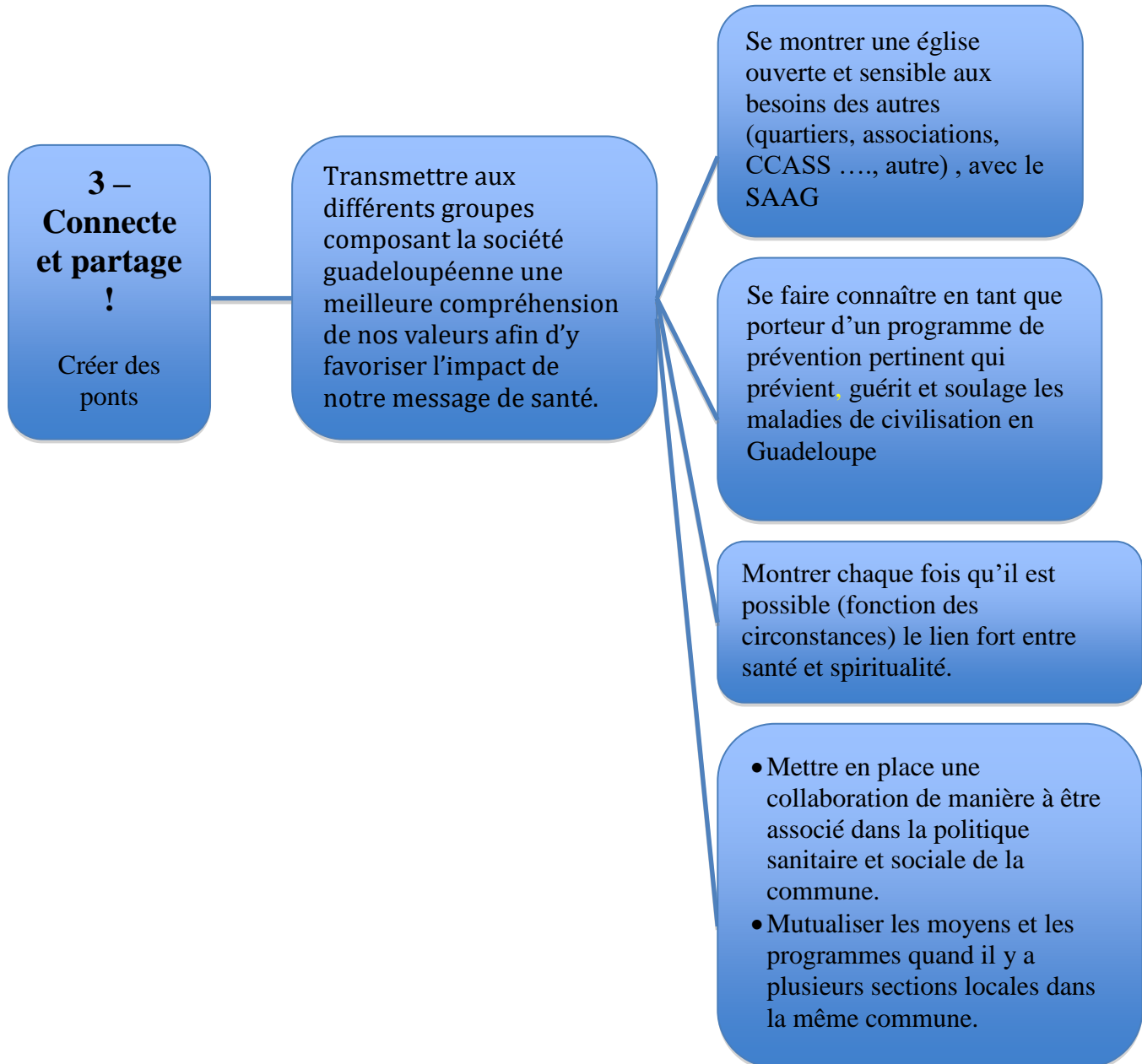
10.Séminaire de prévention aux cyber-risques (écrans, jeux, vidéos, pornographie)

Le département des Ministères de la Santé dans le plan stratégique fédéral



Le département des Ministères de la Santé

dans le plan stratégique fédéral



Le département des Ministères de la Santé

dans le plan stratégique fédéral

4 – Proclame et récolte !

Trouver ceux qui cherchent la vérité

Inciter les membres à faire un choix de Ministère Personnel en matière médicale /ou sociale avec un suivi désintéressé de 1 à 2 personnes par année selon la méthode du Christ

Faire une évangélisation associée en collaboration avec le SAAG

Aider médicalement et socialement à encadrer l'évangélisation « publique » qui sera proposée par le Pasteur

Renouveler et diversifier les programmes de santé et de convivialité

Importance des expos santé internes en insistant sur la confiance en Dieu, dès la fin de la pandémie

5 – Conserve et fais des disciples !

Encourager

Affermir la foi des nouveaux membres dans les valeurs et le style de vie de l'Eglise. Porter une attention particulière sur nos enfants et nos jeunes

Faire la prévention des extrémismes pour ne pas être assimilé à une secte

Importance du suivi par différentes méthodes :

- intégration des programmes de santé dans les programmes d'église
- convivialité
- formation
- consolidation et transmission à d'autres des bienfaits du message de santé

Donner aux membres des repères pour saisir « l'intelligence des temps » dans lesquels nous vivons

SECTIONS LOCALES : le cahier des charges des responsables des Ministères de la Santé

RESPONSABLES ET ORGANISATION DES ÉGLISES LOCALES

Les ministères de la santé

L'Église a la conviction que son devoir de faire connaître le Christ au monde comprend l'obligation morale de préserver la dignité humaine par la promotion d'un niveau optimal de santé physique, mentale et spirituelle .

Outre l'exercice de ce ministère auprès des personnes malades, cette responsabilité inclut la prévention des maladies grâce à une éducation sanitaire efficace et en prenant l'initiative de promouvoir un état de santé optimal, sans consommation de tabac, d'alcool, ni de toute autre drogue ou aliments impurs. Dans la mesure du possible, les membres d'Église seront encouragés à adopter un régime alimentaire principalement végétarien.

Le responsable des ministères de la santé – Afin d'établir et de mettre en œuvre en ce domaine un programme efficace, l'Église élit un responsable des ministères de la santé et, si nécessaire, un responsable adjoint. Le responsable doit avoir à cœur toutes les questions de santé et être animé du désir de faire connaître les principes de vie saine de l'Église auprès des membres et dans la société, grâce aux programmes des ministères de la santé mis en œuvre par l'Église. Le responsable doit être apte à sélectionner les programmes et les informations représentatifs des idéaux et de la philosophie de l'Église en matière de santé, et savoir comment les intégrer en un témoignage spirituel concret et efficace.

Comité des ministères de la santé – Lorsque c'est réalisable, une Église peut établir un comité des ministères de la santé qui servira à guider tant les membres d'Église que la société vers une vie plus saine, et à collaborer aux activités communes pour le salut des âmes dans le cadre d'un programme réaliste de santé, de tempérance et de sensibilisation spirituelle.

En collaboration avec le comité des ministères personnels, le comité des ministères de la santé prendra l'initiative d'élaborer un planning où seront programmées des initiatives telles que des plans de cinq jours pour cesser de fumer, des ateliers culinaires, des conférences sur la santé, des programmes de contrôle du stress et autres efforts du même genre. S'il n'en est pas le président, le pasteur doit être membre d'office de ce comité.

Ministères de la santé ou société de tempérance – En certains endroits, les ministères de la santé (ou société de tempérance) pourront être constitués sous forme d'entité distincte, séparée de l'Église en tant que telle. Le directeur des ministères de la santé de la Fédération doit prendre part à la création de cette éventuelle entité.

Extrait du : « Manuel d'Église »

LES ORGANISATIONS AUXILIAIRES ET LES RESPONSABLES

Le responsable des Ministères de la Santé

La tâche des ministères de la santé inclut les points ci-après :

- a) Planifier et élaborer, en accord avec le pasteur et le comité** des Ministères de la santé de l'Eglise ou le comité d'Eglise, des programmes pour l'année, qui auront pour objet de mettre en relief l'importance de la santé totale et de la tempérance pour la communauté comme pour la société.
- b) Informer de façon continue** la société concernant les effets destructeurs du tabac, de l'alcool et d'autres drogues et substances nuisibles à la santé.
- c) Cultiver de bonnes relations** avec les services sanitaires et les sociétés de tempérance de la localité.
- d) Encourager l'étude** des principes bibliques et des conseils de l'Esprit de prophétie en matière de santé et de tempérance.
- e) Encourager la pratique** des principes d'une vie saine parmi les membres d'église.
- f) Prévoir et organiser des programmes d'éducation sanitaire** destinés à l'église et à la société, en étroite collaboration avec le directeur du département des Ministères de la santé de la fédération.
- g) Remplir les fonctions de secrétaire** du comité des Ministères de la santé, à moins qu'il n'ait été appelé à le présider.

II ANNEXES

REMARQUES IMPORTANTES

- 1-Toutes ces démarches doivent être obligatoirement organisées sous la direction du Pasteur, des Anciens et du comité d 'Eglise.
- 2-Pour tous les documents écrits qui doivent être expédiés aux maires, adjoints, conseillers départementaux, régionaux, etc.... le département des Ministères de la Santé souhaite vous venir en aide pour leur rédaction.
- 3-Le département des Ministères de la Santé souhaite également être informé de toute action entreprise vers l'extérieur par l'intermédiaire de votre Pasteur ou de votre chef de secteur.
- 4-Un rapport trimestriel est demandé, en principe, à chaque responsable pour que l'on puisse savoir les avancées et progrès de chaque section locale, en matière de santé.



PROPOSITIONS D'ACTION DANS LES SECTIONS LOCALES

SECTION LOCALE

Actions vers l'intérieur

Actions vers l'extérieur

*Actions de formation
souhaitées*

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-